



Bureau du vérificateur général du Canada

Budget des dépenses 2004-2005

Rapport sur les
plans et les priorités

Approuvé

Sheila Fraser, FCA
vérificatrice générale du Canada

Honorable Ralph Goodale, C.P., député
Ministre des Finances

Pour obtenir de l'information, veuillez joindre le

service des Communications
Bureau du vérificateur général du Canada
240, rue Sparks
Ottawa (Ontario)
Canada, K1A 0G6

Téléphone : (613) 995-3708 ou 1-888-761-5953

Télec : (613) 957-0474

Courriel : Communications@oag-bvg.gc.ca

Site Web : www.oag-bvg.gc.ca

Table des matières

Section I — Message de la vérificatrice générale du Canada	1
Déclaration de la direction	4
Section II — Raison d’être	5
Notre vision	5
Nous faisons la promotion	5
Nous le faisons	5
Nos valeurs	5
Section III — Survol de la planification	7
Ce que nous sommes	7
Notre activité : la vérification législative	7
Notre rôle : favoriser la reddition de comptes	7
Nos clients	7
Le rôle et l’indépendance du vérificateur	9
Mécanisme de financement	10
Section IV — Plans et priorités	11
Résultat stratégique	11
Principaux résultats attendus, indicateurs et cibles	14
Principaux partenaires et liens	16
Assurer un milieu de travail respectueux	17
Principaux objectifs, mesures et cibles	17
Travailler efficacement	18
Section V — Organigramme	21
Gouvernance	22
Reddition de comptes	22
Dépenses prévues	23
Section VI — Annexes	25
Renvois à des sites Web	27

Section I — Message de la vérificatrice générale du Canada



Sheila Fraser, Vérificatrice générale du Canada
Photo par Michael Bedford

Au cours des trois dernières années, j'ai eu l'occasion de prendre connaissance des attentes des Canadiens à l'égard du gouvernement. Il est évident qu'ils souhaitent plus de transparence, de souplesse et de responsabilisation. Ils s'attendent aussi à ce que les programmes et les services qu'ils soutiennent par leurs impôts soient gérés avec prudence et efficacité, selon l'éthique et en tenant compte de leur incidence sur l'environnement.

En tant qu'organisme voué à la vérification du gouvernement fédéral, le Bureau a pour objectif ultime de contribuer à la bonne gestion du gouvernement et à sa reddition de comptes, dans l'intérêt des Canadiens. Nos vérifications aident les parlementaires à déterminer dans quelle mesure le gouvernement gère ses activités comme il se doit. Elles donnent l'assurance que les dépenses ont été effectuées conformément aux autorisations parlementaires, aux lois et aux politiques. Nous cernons les secteurs où des améliorations sont nécessaires et, de ce fait, nos travaux appuient le Parlement dans son rôle crucial de surveillance et procurent aux Canadiens des avantages réels et durables.

Tout au long de notre histoire, qui remonte à 1878, nous avons vérifié les états financiers du gouvernement. En 1977, une nouvelle *Loi sur le vérificateur général* nous donnait le mandat d'aller au-delà des chiffres et de vérifier si les programmes du gouvernement étaient gérés de façon économique et efficiente et si des mesures étaient en place pour pouvoir déterminer leur efficacité. Il s'agissait de vérifier si le gouvernement gérait ses programmes en se souciant d'obtenir une valeur optimale en contrepartie des sommes dépensées. Ce type de vérification est ce que nous avons appelé la « vérification de l'optimisation des ressources ».

De nombreux bureaux nationaux de vérification utilisent un autre terme pour décrire leur travail, soit la vérification de gestion. Nous avons maintenant adopté ce terme, car il traduit mieux ce que nous faisons et reflète davantage l'usage international. Le présent rapport tient compte de ce changement et nous utiliserons ce nouveau terme dans nos publications futures.

En 2003, nous avons été le premier bureau national de vérification à demander à des pairs d'examiner notre pratique de vérification de gestion. L'équipe d'examen par des pairs était dirigée par le National Audit Office du Royaume-Uni et comprenait des représentants des bureaux nationaux de vérification de la Norvège, de la France et des Pays-Bas. Deux membres du General Accounting Office des

États-Unis y ont participé en tant qu'observateurs. Je suis heureuse de dire que le résultat a été positif. Cet examen nous fournit, de façon indépendante, l'assurance que notre pratique repose sur des normes professionnelles reconnues et qu'elle produit une information fiable. L'examen a aussi recensé des possibilités d'amélioration auxquelles nous avons l'intention de donner suite en 2004-2005.

En outre, au cours des prochaines années, nous mettrons en oeuvre notre nouvelle stratégie de développement durable, stratégie que nous avons nous-mêmes pris la décision de concevoir. Nous avons cette fois adopté une approche plus stratégique afin de mieux nous assurer que les politiques et les programmes du gouvernement fédéral favorisent le développement durable. Ce rôle nous a été attribué en 1995 dans le cadre de modifications à notre loi et de la création du poste de commissaire à l'environnement et au développement durable au sein du Bureau. En vertu de ces modifications, les ministères sont aussi tenus de publier chaque année leur stratégie de développement durable.

Le fait de vérifier la plupart des secteurs d'activité du gouvernement fédéral nous permet de demander si les ministères et les organismes tiennent compte des effets de leurs activités sur l'environnement et de recommander les améliorations nécessaires. Nous continuerons de prendre en compte les répercussions sur l'environnement des activités fédérales au moment de la planification et de l'exécution des vérifications et de la préparation de nos rapports. Toutefois, nous agirons plus systématiquement et nous donnerons à nos vérificateurs de meilleurs outils pour faire leur travail.

En 2004-2005, comme le fait le gouvernement dans son programme de réforme de la gestion, nous intensifierons nos efforts pour moderniser nos pratiques de gestion et accroître notre efficacité opérationnelle. L'année dernière, nous avons évalué la capacité de notre fonction de contrôleur, et nous avons la ferme intention de mettre en application les recommandations décrites dans notre plan d'action. L'un de nos principaux défis consistera à prendre appui sur notre cadre de gestion du risque afin qu'il fasse partie intégrante de notre processus de prise de décision. Nous voulons aussi mieux intégrer l'information de gestion afin de combiner l'information financière et non financière et d'augmenter l'efficacité de la prise de décision. Enfin, nous mettrons en place de meilleurs systèmes de planification opérationnelle et de gestion de projet, et en particulier d'affectation des ressources.

Le succès à long terme du Bureau est tributaire d'un effectif engagé et dynamique. Nous demeurons déterminés à offrir à tous les employés un milieu de travail diversifié, inclusif, respectueux et des possibilités de carrière intéressantes. La vision de l'apprentissage que nous avons établie en 2002-2003 reconnaît que nous devons investir dans nos ressources humaines et promouvoir un apprentissage continu. Elle procure une assise solide au maintien de l'excellence. Nous sommes aussi déterminés à sonder le personnel sur les moyens que nous pouvons prendre pour améliorer notre organisation et nos communications internes. En 2004-2005, nos initiatives à cet égard cibleront ces principaux secteurs.

Notre indépendance est vitale pour notre crédibilité. À l'heure actuelle, le Bureau obtient des fonds en négociant avec le Secrétariat du Conseil du Trésor, qui est l'une des organisations qu'il vérifie. Ce processus de financement n'est pas suffisamment indépendant. Nous suggérons qu'un groupe d'experts soit nommé pour faire l'examen critique de nos plans de dépenses et faire rapport au Conseil du Trésor. Ce groupe serait nommé par les présidents de la Chambre des communes et du Sénat et le président du Conseil du Trésor. Nous espérons que nos discussions à ce sujet porteront des fruits.

Notre *Rapport sur les plans et les priorités* de 2004-2005 présente un plan de travail exigeant, mais je suis convaincue que nous le mènerons à bien, grâce à nos employés exceptionnels. Leur intégrité, leur professionnalisme et leur dévouement nous permettent de produire des résultats vraiment positifs pour les Canadiens.

La vérificatrice générale du Canada,



Sheila Fraser, FCA

le 21 avril 2004

Déclaration de la direction

Je sou mets, en vue de son dépôt au Parlement, le *Rapport sur les plans et les priorités* de 2004-2005 du Bureau du vérificateur général du Canada.

Ce document a été préparé conformément aux principes de présentation et aux exigences de déclaration énoncés dans les *Lignes directrices pour la préparation du Rapport sur les plans et priorités* de 2004-2005 :

- Il décrit fidèlement les plans et les priorités du Bureau.
- Les données sur les dépenses prévues qu'il renferme respectent les consignes fournies par le Secrétariat du Conseil du Trésor, telles qu'elles s'appliquent au Bureau.
- Le document est complet et exact.
- Il se fonde sur de bons systèmes d'information et de gestion du Bureau.

La structure de rapport sur laquelle s'appuie le présent document sert de fondement à la reddition de comptes sur les résultats obtenus au moyen des ressources et des pouvoirs fournis.

La vérificatrice générale du Canada,



Sheila Fraser, FCA

L'agente financière supérieure,



Mary Clennett

Ottawa, Canada
le 21 avril 2004

Section II — Raison d’être

Le Bureau du vérificateur général favorise la bonne gestion du gouvernement et sa reddition de comptes, dans l’intérêt des Canadiens.

Notre vision

Être un bureau de vérification indépendant au service du Parlement, qui contribue au bien-être des Canadiens et dont la qualité et l’importance des travaux sont reconnues dans tous les milieux.

Nous faisons la promotion

- d’un gouvernement responsable,
- d’une fonction publique intègre et efficace,
- d’une bonne gouvernance,
- du développement durable,
- de la protection de l’héritage et du patrimoine du Canada.

Nous le faisons

- en effectuant des vérifications et des études indépendantes qui fournissent information, assurance et avis objectifs au Parlement, au gouvernement et aux Canadiens;
- en travaillant en collaboration avec les vérificateurs législatifs, les gouvernements fédéral et territoriaux et les organisations professionnelles;
- en assurant un milieu de travail diversifié et respectueux où nos employés peuvent réaliser leur plein potentiel et rechercher l’excellence, tout en travaillant de manière efficace.

Nos valeurs

Nos six valeurs guident notre travail et notre conduite.

1. **Indépendance et objectivité.** Nous sommes au service du Parlement et sommes indépendants du gouvernement. Nos rapports sont fondés sur des éléments probants recueillis conformément à nos politiques et aux normes de vérification professionnelles. Nous effectuons nos travaux de façon impartiale, objective et équitable.
2. **Servir l’intérêt public.** Nous visons, en mettant l’accent sur des questions d’importance, à susciter des changements positifs et mesurables dans l’intérêt des Canadiens. En particulier, nous encourageons le gouvernement à rendre compte de la perception et de l’utilisation des fonds publics, ainsi que de l’atteinte des résultats à cet égard. De plus, nous favorisons l’amélioration continue de l’environnement et du développement durable.

3. **Engagement envers l'excellence.** Nous respectons les normes professionnelles les plus élevées dans nos travaux visant à servir le Parlement et les entités que nous vérifions. Nous nous sommes engagés à améliorer continuellement nos processus et pratiques et à offrir des produits et services de très grande qualité. Nous faisons profiter les autres de notre expérience et contribuons à l'avancement de la discipline de la vérification législative au Canada et à l'étranger.
4. **Milieu de travail respectueux.** Nous nous engageons à offrir un milieu de travail où chacun est traité avec respect et dignité et est encouragé à réaliser son plein potentiel. Nous favorisons les communications franches et ouvertes afin de créer un climat inspirant la confiance et propice au travail en équipe. Nous valorisons le talent et la diversité de chacun et nous appuyons les initiatives axées sur l'apprentissage et l'amélioration de la qualité de vie.
5. **Honnêteté et intégrité.** Nous conservons la confiance du public en nous comportant de façon honnête et intègre, dans tout ce que nous faisons, et en adoptant les normes les plus élevées en matière d'éthique professionnelle.
6. **Donner l'exemple.** Nous nous efforçons d'être une organisation modèle pour le gouvernement fédéral. Nous traitons les gens de façon équitable. Nos plans de vérification sont stratégiques et fondés sur le risque, nos rapports sont axés sur les résultats, notre efficacité est mesurée et l'information sur celle-ci est communiquée annuellement au Parlement. Nos politiques et pratiques correspondent à notre vision et à nos valeurs et nos processus sont économiques, efficaces et adaptés aux besoins.

En 2003-2004, le Bureau a revu son Code des valeurs, d'éthique et de conduite professionnelle. Le Code révisé précise comment le Bureau met en pratique les six valeurs mentionnées ci-dessus. Il comprend aussi des directives en matière de conflits d'intérêts et prévoit des mesures liées à l'après-mandat et des moyens pour régler les différends. Les dispositions du Code révisé reflètent l'esprit du *Code de valeurs et d'éthique de la fonction publique* adopté par le Conseil du Trésor.

Section III — Survol de la planification

Ce que nous sommes

La *Loi sur le vérificateur général*, la *Loi sur la gestion des finances publiques* et d'autres lois et décrets énoncent les fonctions du vérificateur général. Ces fonctions concernent la vérification législative et la surveillance des ministères et organismes fédéraux, des sociétés d'État, des administrations territoriales et d'autres entités, notamment des organisations internationales. Les modifications apportées à la *Loi sur le vérificateur général* en 1995 ont élargi notre mandat pour inclure les questions liées à l'environnement et au développement durable et établir au Bureau le poste de commissaire à l'environnement et au développement durable.

Le Bureau se distingue des ministères et organismes en ce qu'il est indépendant du gouvernement et relève directement du Parlement. Un vaste mandat législatif, l'exemption de certains contrôles exercés par le gouvernement sur nos dépenses et la dotation, et un mandat de dix ans accordé au vérificateur général assurent notre indépendance.

Notre activité : la vérification législative

Nous effectuons des vérifications et des études indépendantes qui fournissent information, assurance et avis objectifs au Parlement, au gouvernement et aux Canadiens. Ces travaux permettent au vérificateur général de répondre à de nombreuses questions importantes (voir la pièce 1).

Notre rôle : favoriser la reddition de comptes

L'appui à la reddition de comptes et sa promotion constituent un volet important des travaux que nous effectuons pour le Parlement. Le vérificateur général favorise la reddition de comptes en exécutant des vérifications indépendantes des activités du gouvernement fédéral. Les rapports de vérification qui en découlent sont déposés à la Chambre des communes et fournissent aux députés une information objective qui les aide à examiner les activités du gouvernement et à lui demander des comptes.

Le vérificateur général rend compte au Parlement et non au gouvernement en place (voir la pièce 2) et collabore surtout avec le Comité permanent des comptes publics de la Chambre des communes. Les travaux du Comité s'appuient dans une large mesure sur ceux du Bureau du vérificateur général. Le vérificateur général participe également aux travaux d'autres comités permanents. Tout comme les ministères, le Bureau du vérificateur général présente chaque année un budget des dépenses et un rapport sur le rendement au Conseil du Trésor pour qu'ils soient déposés à la Chambre des communes. Le Comité des comptes publics invite le vérificateur général à venir expliquer les dépenses et le rendement de son bureau.

Nos clients

Nous avons avant tout une responsabilité première envers le Parlement, et notre relation avec les parlementaires est essentielle à notre efficacité. Nous collaborons avec le Parlement dans ses travaux liés à l'autorisation et à la surveillance des dépenses et des activités du gouvernement.

Le Comité permanent des comptes publics, le Comité permanent de l'environnement et du développement durable, le Comité sénatorial permanent des finances nationales et d'autres comités parlementaires jouent un rôle déterminant en aidant à promouvoir la reddition de comptes, de saines pratiques de gestion et le développement durable. Les audiences des comités constituent un moyen important de sensibilisation et permettent de faire comprendre les questions traitées dans nos rapports. Elles contribuent aussi à obtenir l'engagement des ministères et organismes à mettre en œuvre nos recommandations.

Après les audiences, les comités peuvent faire rapport et présenter des recommandations au gouvernement. En règle générale, on s'attend à ce que les ministères et organismes vérifiés signalent les mesures qu'ils ont prises en réponse à ces recommandations.

Enfin, nous aidons les conseils d'administration des sociétés d'État à s'acquitter de leurs responsabilités de gouvernance grâce à nos vérifications annuelles de leurs états financiers et à nos examens spéciaux. De plus, à titre de vérificateur législatif des trois territoires, le Bureau collabore avec les hauts fonctionnaires et gestionnaires des sociétés des territoires pour cerner les préoccupations communes, améliorer les systèmes et les processus et promouvoir une meilleure reddition de comptes au public.

Pièce 1 — Le vérificateur général répond à de nombreuses questions importantes

Gamme de produits de vérification législative ¹	Questions
Vérifications de gestion et études des ministères et organismes, y compris des vérifications de questions environnementales et de développement durable ²	Les programmes sont-ils bien gérés? Ont-ils été administrés de manière économique et efficiente, avec le souci de leur impact sur l'environnement? Le gouvernement dispose-t-il de moyens pour en mesurer l'efficacité?
Vérification des états financiers sommaires du gouvernement du Canada ³	Le gouvernement donne-t-il une image fidèle de sa situation financière globale?
Vérifications comptables des sociétés d'État ⁴ , des gouvernements territoriaux ⁵ et d'autres organisations	Les sociétés d'État, les gouvernements territoriaux et les autres organisations présentent-ils fidèlement leur information financière et se conforment-ils aux autorisations législatives?
Examens spéciaux des sociétés d'État ⁶	Les systèmes et pratiques des sociétés d'État fournissent-ils l'assurance raisonnable que les actifs sont protégés, que la gestion des ressources est économique et efficiente et que le déroulement des activités est efficace?
Activités de surveillance du développement durable et pétitions en matière d'environnement ⁷	Les ministères atteignent-ils les objectifs et mettent-ils en œuvre les plans énoncés dans leurs stratégies de développement durable? Les ministres répondent-ils comme il se doit aux pétitions en matière d'environnement?
Évaluations des rapports sur le rendement de trois Agences ⁸	Les Agences présentent-elles l'information sur leur rendement de façon juste et fiable?

1 Les gammes de produits sont expliquées plus en détail dans la *Loi sur le vérificateur général* (articles 5, 6, 7 et 23) et dans la *Loi sur la gestion des finances publiques* (partie X).

2 Ces vérifications sont publiées jusqu'à quatre fois l'an dans les rapports de la vérificatrice générale et de la commissaire à l'environnement et au développement durable.

3 Le rapport et les observations de la vérificatrice générale sur les états financiers sommaires du gouvernement du Canada sont publiés tous les ans dans le volume 1 des *Comptes publics du Canada*.

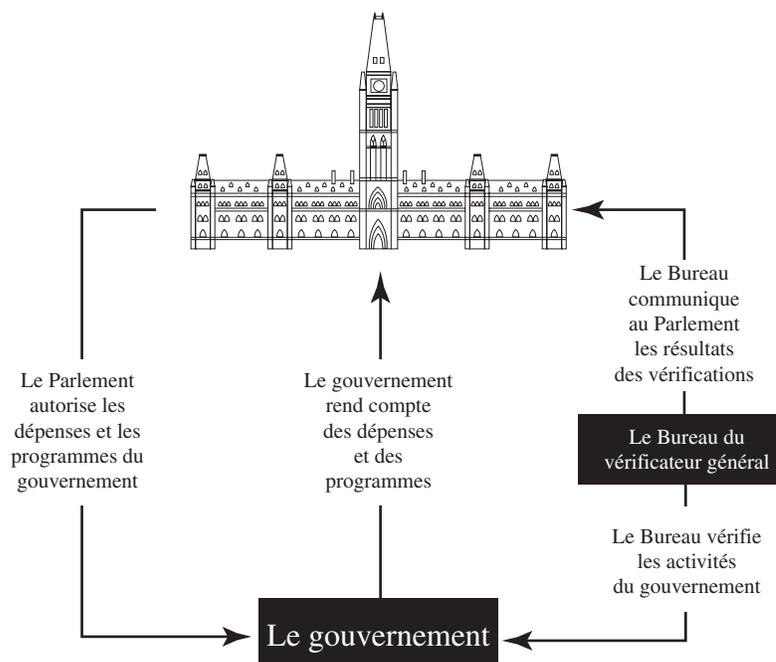
4 Ces vérifications sont publiées tous les ans dans les rapports législatifs de ces entités.

5 Ces vérifications sont publiées tous les ans dans les *Comptes publics* des assemblées législatives du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut.

6 Les examens spéciaux sont une forme de vérification de gestion et sont exigés pour la plupart des sociétés d'État, au moins une fois tous les cinq ans. Les résultats de ces examens spéciaux sont soumis au conseil d'administration des sociétés d'État. Le Budget de 2004 propose que les rapports des examens spéciaux effectués par la vérificatrice générale soient déposés au Parlement et affichés sur le site Web de la société d'État qui a fait l'objet de l'examen.

7 Les pétitions en matière d'environnement sont affichées sur le site Web du Bureau du vérificateur général du Canada.

8 Les évaluations sont soumises tous les ans à l'Agence canadienne d'inspection des aliments, à l'Agence Parcs Canada et à l'Agence du Revenu du Canada, et sont publiées par les Agences.



Le rôle et l'indépendance du vérificateur

Les récents scandales financiers qui ont touché certaines sociétés privées ont soulevé plusieurs questions sur le rôle et l'indépendance du vérificateur. Des mécanismes sont en place afin d'assurer l'indépendance du Bureau, en tant que vérificateur du gouvernement fédéral.

- Le vérificateur général est nommé pour une période de dix ans, non renouvelable.
- Le vérificateur général présente ses conclusions directement au Parlement.
- Le vérificateur général rend des comptes au Parlement, et non au gouvernement en place.
- Le vérificateur général peut demander au gouvernement fédéral et aux administrations territoriales toutes les informations nécessaires à l'accomplissement de son mandat.
- Financé par le Parlement, le Bureau ne touche pas d'honoraires pour les services qu'il fournit aux ministères, aux organismes et aux sociétés d'État qu'il vérifie.
- En tant qu'employeur distinct, le Bureau nomme ses employés, a ses propres normes de classification, s'acquitte de fonctions de gestion des ressources humaines, dont l'établissement des conditions d'emploi.
- Les vérificateurs veillent à leur indépendance en se conformant aux normes de l'Institut Canadien des Comptables Agréés, aux normes et pratiques du Bureau ainsi qu'à son code de valeurs, d'éthique et de conduite professionnelle.

Mécanisme de financement

Le Bureau est financé par le Parlement; toutefois, nous négocions le niveau de notre financement avec le Secrétariat du Conseil du Trésor. Le processus actuel n'est pas suffisamment indépendant pour garantir que notre budget nous permet de répondre aux attentes du Parlement. Cela n'a pas encore posé problème, et nous sommes convaincus que le Bureau disposera de ressources suffisantes dans l'année à venir.

Le niveau de financement devrait être déterminé de manière objective. Nous discutons avec le Secrétariat du Conseil du Trésor d'autres mécanismes qui pourraient servir à déterminer les futurs besoins financiers du Bureau. Nous estimons que le processus actuel devrait être corrigé, de sorte qu'aucune influence, réelle ou perçue, ne puisse être exercée.

Section IV — Plans et priorités

Résultat stratégique

Le résultat stratégique attendu est que le Bureau contribue à la bonne gestion du gouvernement et à sa reddition de comptes, dans l'intérêt des Canadiens. Il découle de notre unique secteur d'activité — la vérification législative. La vérification législative compte six gammes de produits, dont les quatre plus importantes sont les vérifications de gestion et les études; les vérifications comptables des sociétés d'État, des gouvernements territoriaux et d'autres organisations; la vérification des états financiers sommaires du gouvernement du Canada; et les examens spéciaux des sociétés d'État.

Résultat stratégique	Gammes de produits	Prévisions des dépenses 2003-2004 (millions \$)	Dépenses prévues 2004-2005 (millions \$)	Priorité
Nous contribuons à la bonne gestion du gouvernement et à sa reddition de comptes, dans l'intérêt des Canadiens	Vérifications de gestion et études des ministères et organismes	42,6	42,0	continue
	Vérifications comptables des sociétés d'État, des gouvernements territoriaux et d'autres organisations	19,1	18,9	continue
	Vérification des états financiers sommaires du gouvernement du Canada	5,1	4,1	continue
	Examens spéciaux des sociétés d'État	4,2	5,9	continue
	Activités de surveillance du développement durable et pétitions en matière d'environnement	3,1	3,1	continue
	Évaluations des rapports sur le rendement de trois Agences	1,1	0,7	continue
Coût total des gammes de produits		75,2	74,7	
Méthodes professionnelles		5,8	5,7	
Coût total du Programme		81,0	80,4	
Moins : Recettes non disponibles		(1,0)	(0,8)	
Coût net du Programme		80,0	79,6	

Notre plan stratégique décrit nos activités et notre mode de fonctionnement.

1. Nous effectuons des vérifications et des études indépendantes qui fournissent information, assurance et avis objectifs au Parlement, au gouvernement et aux Canadiens.
2. Nous travaillons en collaboration avec les vérificateurs législatifs, les gouvernements fédéral et territoriaux et les organisations professionnelles.
3. Nous assurons un milieu de travail diversifié et respectueux où nos employés peuvent réaliser leur plein potentiel et rechercher l'excellence, tout en travaillant de manière efficace.

1. Nous effectuons des vérifications et des études indépendantes qui fournissent information, assurance et avis objectifs au Parlement, au gouvernement et aux Canadiens.

Le Bureau se sert d'une chaîne des résultats (voir la pièce 3) pour décrire son résultat attendu à long terme (contribuer à la bonne gestion du gouvernement et à sa reddition de comptes, dans l'intérêt des Canadiens) et pour montrer comment il compte produire des résultats positifs pour les Canadiens. La chaîne des résultats fait le lien entre nos produits (vérifications, études, opinions, information et avis) et notre résultat attendu à long terme. La chaîne décrit également les diverses parties intéressées et leur contribution à l'amélioration des activités gouvernementales. Nous examinons régulièrement la chaîne des résultats pour en améliorer la clarté et l'utilité et réduire au minimum les répercussions imprévues de nos travaux.

Au cours des dernières années, nous avons apporté des améliorations à nos systèmes de mesure du rendement et à notre façon de faire rapport sur le rendement. Au cours des deux prochaines années, le Bureau renforcera sa chaîne des résultats en cernant ses résultats attendus à moyen terme pour ses quatre principales gammes de produits. D'ici mars 2005, nous établirons des indicateurs, et d'ici mars 2006, nous établirons des points de référence et, dans certains cas, nous fixerons des cibles.

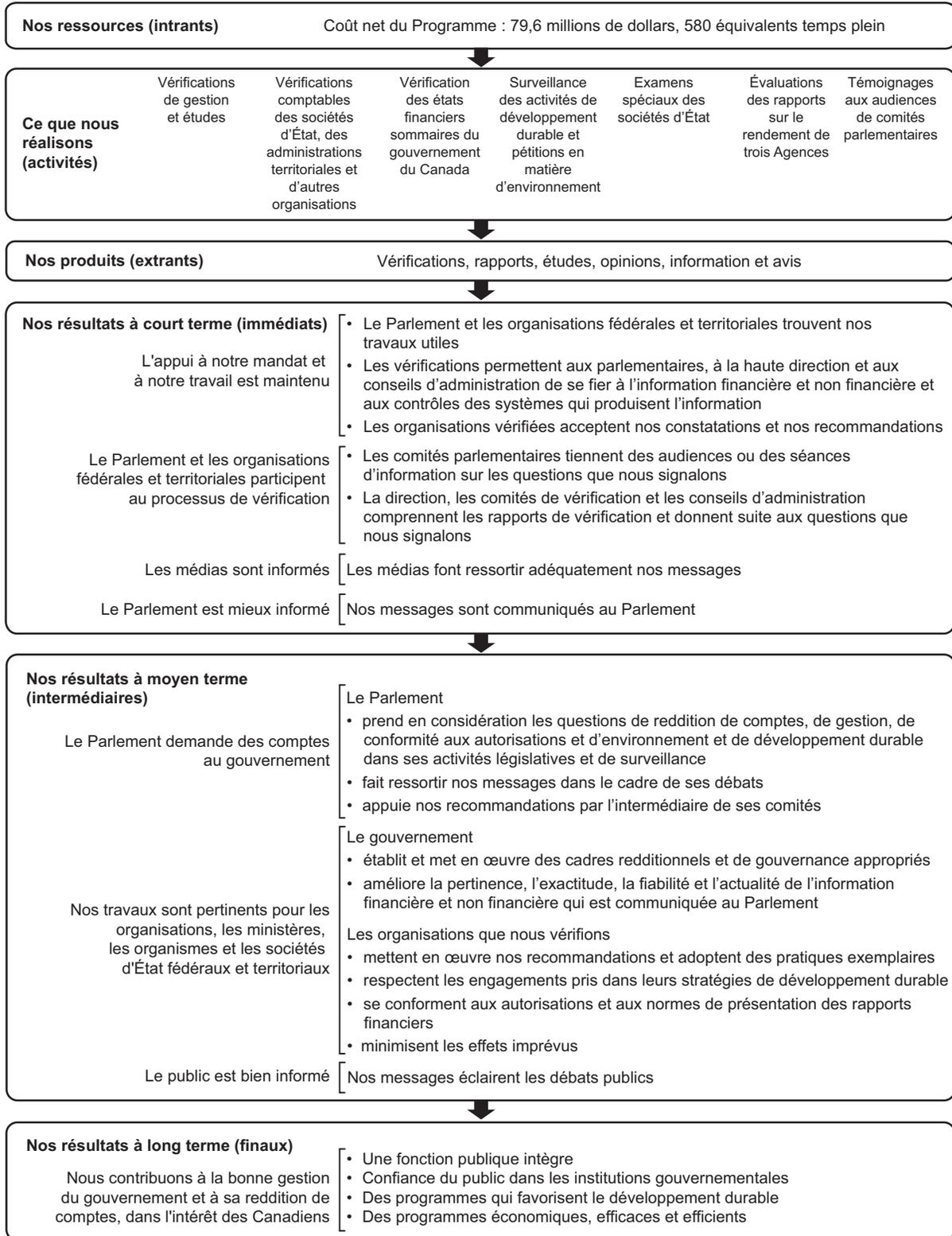
En 2002, la vérificatrice générale a cerné cinq secteurs sur lesquels elle souhaite se concentrer au cours de son mandat. Ces secteurs sont la reddition de comptes au Parlement; une fonction publique efficace; le bien-être des Canadiens, y compris leur santé, leur sécurité et l'environnement; les questions autochtones; et l'héritage et le patrimoine. Ces secteurs font aussi partie intégrante de notre plan stratégique. Ils nous aident à planifier nos vérifications et à rendre compte des résultats de nos travaux.

Vérification comptable. Des lois confèrent au Bureau la responsabilité de vérifier les états financiers des sociétés d'État, d'autres sociétés, organismes et organisations du gouvernement fédéral, et des gouvernements territoriaux. Notre pratique de vérification comptable, y compris la vérification des états financiers sommaires du gouvernement du Canada, nous aide à nous acquitter de notre mandat qui est de servir le Parlement. Nous le faisons en fournissant l'assurance que les états financiers sont présentés fidèlement, en conformité avec les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Nous fournissons également l'assurance que ces organismes respectent les principales autorisations législatives qui régissent leurs activités. Outre les questions dont nous prenons connaissance au cours de nos travaux de vérification comptable, nous fournissons à la direction et au conseil d'administration des organismes de l'information au sujet de l'information financière communiquée et des contrôles internes, et nous recommandons des améliorations. Nous communiquons au Parlement nos observations sur les états financiers sommaires du gouvernement du Canada ainsi que des rapports de vérification sur l'utilisation de l'information financière. Les travaux que nous exécutons dans ce domaine aident le Parlement à demander des comptes au gouvernement.

Examens spéciaux. Les sociétés d'État doivent se soumettre à un examen spécial une fois tous les cinq ans. Le Bureau effectue environ 40 examens sur un cycle de cinq ans. En 2004-2005, nous examinerons les 15 sociétés d'État suivantes : Société d'assurance-dépôts du Canada, Société canadienne d'hypothèques et de logement, Banque de développement du Canada, Marine Atlantique Inc., Musée des sciences et de la technologie du Canada, Corporation commerciale canadienne, Exportation et développement Canada, Conseil canadien des normes, Société d'expansion du Cap Breton, Musée des beaux-arts du Canada, Office de commercialisation du poisson d'eau douce, Société du Vieux-Port de Montréal Inc., Commission canadienne du lait, Monnaie royale canadienne et Queens Quay West Land Corporation.

Pièce 3 — Chaîne des résultats



Vérification de gestion. Dans notre rapport de novembre 2004, nous rendrons compte de questions comme la vérification interne dans les ministères et le caractère adéquat de l'information communiquée au Parlement. Nos vérifications de gestion porteront aussi sur un éventail de questions touchant le bien-être des Canadiens, y compris les programmes fédéraux pour les enfants et les soins de santé non assurés. Nous étudierons également des questions comme l'initiative nationale pour lutter contre le blanchiment d'argent et le projet de modernisation des CF-18. Deux vérifications porteront sur les questions autochtones — la gestion de l'information dans les collectivités autochtones et l'éducation des Premières nations.

Dans son rapport qui devrait être déposé en septembre 2004, la commissaire à l'environnement et au développement durable traitera des aspects internationaux du développement durable. Nous comptons faire rapport sur l'aide publique au développement international, les accords internationaux en matière d'environnement, l'évaluation de l'impact environnemental des politiques, des programmes et des plans fédéraux, de même que sur la conservation et la protection du saumon sauvage et de son habitat. Nous ferons rapport également sur la mesure dans laquelle les ministères ont atteint les objectifs énoncés dans leurs stratégies de développement durable et leurs plans d'action. Les Canadiens utilisent de plus en plus le processus de pétition en matière d'environnement et présentent des questions environnementales de plus en plus complexes. La commissaire étudiera les engagements pris par les ministres envers les pétitionnaires et évaluera s'ils ont été respectés.

À compter de cette année, la commissaire commencera à surveiller les efforts déployés par le gouvernement pour établir et mettre en œuvre un plan d'action fédéral et respecter les centaines d'engagements qu'il a pris tant au Sommet de la terre de Rio de Janeiro qu'au Sommet mondial sur le développement durable de Johannesburg, et elle en fera rapport au Parlement.

Le rapport Le Point de la vérificatrice générale, dont la publication est prévue en février 2005, continuera de rendre compte des mesures que le gouvernement a prises pour donner suite à ses constatations et recommandations de vérification. Nous étudierons des questions comme les technologies de l'information, la reddition de comptes des fondations et les sociétés d'État. D'autres travaux de suivi porteront sur Transports Canada, l'Agence du revenu du Canada, l'Agence canadienne de développement international et la Commission canadienne de sûreté nucléaire.

Principaux résultats attendus, indicateurs et cibles

Résultats attendus	Indicateurs	Résultats de 2003-2004	Cible 2004-2005
Nos résultats à court terme (résultats immédiats)			
L'appui à notre mandat et à notre travail est maintenu	Le Parlement et les organisations fédérales jugent notre travail utile	Pourcentage des parlementaires sondés en 2002 qui considèrent que nos recommandations et nos constatations ont eu un effet positif sur le travail de leur comité en particulier	55 % Prochain sondage en 2005
Le Parlement et les organisations fédérales participent au processus de vérification	Les comités parlementaires tiennent des audiences ou des séances d'information sur les questions à propos desquelles nous faisons rapport	Pourcentage des vérifications de gestion étudiées en comités parlementaires	41 % 60 %

Résultats attendus	Indicateurs	Résultats de 2003-2004	Cible 2004-2005	
Nos résultats à moyen terme (résultats intermédiaires)				
Le Parlement demande des comptes au gouvernement	Le Parlement tient compte des questions de reddition de comptes, de gestion, de conformité aux autorisations et d'environnement et de développement durable dans ses activités législatives et de surveillance	Exemples montrant comment notre travail contribue aux activités législatives et de surveillance du Parlement	Voir le Rapport sur le rendement de 2003 (p. 31–32)	De l'information qualitative est communiquée chaque année
	Le Parlement appuie nos recommandations par l'entremise de ses comités	Le Comité permanent des comptes publics a appuyé explicitement les recommandations de nos vérifications de gestion dans ses rapports	49 % ¹	75 %
Notre travail est pertinent pour les ministères et organismes fédéraux et les sociétés d'État	Les organisations que nous vérifions mettent en œuvre nos recommandations et adoptent des pratiques exemplaires	Pourcentage des recommandations de nos vérifications de gestion qui ont été entièrement mises en œuvre ²	45 %	Établir un point de référence pour fixer une cible
	Les organisations que nous vérifions respectent les engagements pris dans leurs stratégies de développement durable	Ministères et organismes qui ont déclaré avoir respecté les engagements pris dans leurs stratégies de développement durable	42 % ³	Nous commencerons à faire rapport sur leurs progrès en 2005

1 Ce résultat vient de notre *Rapport sur le rendement de 2003* (page 30). Comme le Comité n'a pas encore déposé tous les rapports de ses audiences de 2002-2003, les résultats sont partiels.

2 Nous mesurons l'effet que nous avons sur l'amélioration de la reddition de comptes, des activités et des services du gouvernement en déterminant le pourcentage de recommandations que nous avons faites il y a quatre ans et qui ont été mises en œuvre.

3 La qualité des rapports pour cet indicateur nous amène à douter de la fiabilité de ce chiffre.

2. Nous travaillons en collaboration avec les vérificateurs législatifs, les gouvernements fédéral et territoriaux et les organisations professionnelles.

Principaux partenaires et liens

Gouvernements fédéral et territoriaux. Nous travaillons en collaboration avec les ministères et organismes fédéraux et les sociétés d'État à un large éventail de questions et d'initiatives pour améliorer la reddition de comptes et la gestion dans le secteur public.

Au Yukon, dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut, nous travaillons avec les fonctionnaires et les gestionnaires des sociétés d'État à des questions d'intérêt mutuel, à des améliorations aux systèmes et aux processus ainsi qu'à la reddition de comptes au public.

Organisations professionnelles. Les normes de comptabilité et de vérification internationales influent sur les normes utilisées dans le secteur public et le secteur privé au Canada. Le Bureau participe activement à l'élaboration de ces normes, particulièrement celles qui visent le secteur public.

Les principales organisations internationales qui établissent ces normes sont l'International Federation of Accountants (IFAC) et l'Organisation internationale des institutions supérieures de contrôle des finances publiques (INTOSAI). Le Bureau participe activement aux travaux de l'INTOSAI et de l'IFAC, par l'entremise d'organisations qui en sont membres comme l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) et l'Association des comptables généraux accrédités du Canada.

Nous travaillons aussi avec des organisations internationales et d'autres vérificateurs législatifs pour promouvoir les orientations de vérification, faire connaître les pratiques exemplaires, mener de nouvelles initiatives et, dans certains cas, aider d'autres gouvernements et organisations.

Par exemple, comme le Bureau assure la présidence et le secrétariat du Groupe de travail sur la vérification environnementale (GTVE) de l'INTOSAI, il exerce un leadership en appuyant les membres du GTVE, qui proviennent d'environ 50 bureaux nationaux de vérification, en organisant des réunions et des conférences et en tenant à jour le site Web du Groupe de travail. Au cours des trois prochaines années, le Groupe de travail vise à élargir la gamme d'outils de vérification environnementale des institutions supérieures de contrôle, à accroître les échanges en matière de formation et d'information, et à encourager la réalisation de travaux conjoints de vérification sur des questions liées à l'environnement.

Le Bureau est également membre du Conseil canadien des vérificateurs législatifs, qui est composé des dix vérificateurs législatifs des provinces et de la vérificatrice générale du Canada. Nous participons aux travaux d'un certain nombre de ses comités et groupes de travail, y compris le Groupe des questions stratégiques, le Groupe d'étude sur la communication et la vérification de l'information sur la performance, et le Groupe d'étude sur les indicateurs de la santé. Pour nous acquitter de nos obligations à l'échelle nationale, nous

- échangeons de l'information sur des questions d'intérêt mutuel et faisons part de nos expériences liées à celles-ci;
- élaborons des méthodes de vérification et des pratiques professionnelles;
- améliorons la qualité et le rendement de la vérification législative au Canada;
- collaborons avec les bureaux de vérification législative des provinces sur des questions qui touchent les diverses administrations.

En outre, la vérificatrice générale présidera, en 2004-2005, le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public de l'ICCA, qui établit les normes comptables pour les gouvernements canadiens. D'autres employés sont membres de divers comités de l'ICCA, comme le Conseil de surveillance de la normalisation en vérification et certification et le Conseil sur les nouveaux services de certification.

Nos employés participent aussi aux travaux de nombreuses organisations professionnelles qui contribuent à l'amélioration de la vérification législative, comme la Société canadienne d'évaluation, la CCAF-FCVI Inc., l'Institut de la gestion financière et l'Institute of Internal Auditors. Nous participons également aux travaux du Groupe de vérificateurs externes des comptes de l'Organisation des Nations Unies.

3. Nous assurons un milieu de travail diversifié et respectueux où nos employés peuvent réaliser leur plein potentiel et rechercher l'excellence, tout en travaillant de manière efficace.

Assurer un milieu de travail respectueux

Nos valeurs, soit un milieu de travail respectueux, l'honnêteté et l'intégrité, et donner l'exemple, définissent la façon dont nous effectuons notre travail et dont nous nous conduisons. Le Bureau appuie fortement les valeurs suivantes en matière de dotation : la compétence, la représentativité, la neutralité, la justice, l'équité, la transparence, la souplesse, la viabilité financière et l'efficacité. Il intègre ces valeurs à toutes ses activités dans le domaine des ressources humaines.

Principaux objectifs, mesures et cibles

Objectifs	Mesures	Cibles
Améliorer notre milieu de travail	<ul style="list-style-type: none"> • Mener un sondage de la satisfaction des employés • Améliorer les communications internes • Adopter la politique sur les mesures d'adaptation • Améliorer le programme de reconnaissance et de récompenses BRAVO 	Établir des indicateurs clés, des points de référence et fixer des cibles
Favoriser l'instauration d'un milieu de travail bilingue	Investir du temps et de l'argent dans la formation linguistique	Tous nos vérificateurs généraux adjoints et directeurs principaux et 75 % de nos directeurs des régions bilingues répondront à nos exigences linguistiques d'ici mars 2007
Réunir un effectif qui est représentatif de la population canadienne	Appliquer notre politique sur l'équité en matière d'emploi et mettre en œuvre notre plan triennal sur l'équité en matière d'emploi	Faire en sorte que la représentation de tous les groupes d'équité en matière d'emploi corresponde à leur disponibilité sur le marché du travail
Faire en sorte de disposer d'employés compétents et capables pour mener à bien notre mandat	Axer la stratégie de planification de la relève sur le recrutement des étudiants et le perfectionnement des employés ayant un fort potentiel	Répondre à nos besoins futurs au niveau de la direction

Travailler efficacement

Nous cherchons à mieux harmoniser nos politiques et nos pratiques avec notre vision et nos valeurs. Notre objectif est d'élaborer et de mettre en œuvre de meilleurs systèmes de planification des activités et de gestion des projets et, plus particulièrement, d'affectation des ressources. Ces pratiques administratives plus efficaces permettront de réaliser des vérifications qui seront mieux planifiées et mieux gérées, ce qui aura pour effet d'augmenter l'efficacité et l'incidence de notre travail.

Examen externe de nos pratiques de vérification de gestion. En février 2003, la vérificatrice générale du Canada a demandé à des membres de la collectivité internationale de la vérification s'ils désiraient participer à un examen des pratiques de vérification de gestion du Bureau. Jamais auparavant une équipe internationale de pairs n'avait examiné les pratiques de vérification législative d'un bureau national de vérification.

L'examen visait à évaluer la mesure dans laquelle les pratiques de vérification de gestion du Bureau sont conçues de manière à respecter les normes professionnelles reconnues et fonctionnent efficacement en vue de produire l'information indépendante, objective et corroborée sur laquelle le Parlement peut se fonder pour examiner le rendement du gouvernement et lui demander des comptes.

En décembre 2003, l'équipe a attesté que les pratiques de vérification de gestion du Bureau étaient conçues adéquatement et qu'elles lui permettaient d'atteindre ses objectifs de manière efficace.

Le rapport a fait ressortir des possibilités d'améliorer la qualité des politiques et des pratiques de vérification de gestion du Bureau, notamment :

- examiner de plus près l'étendue de certaines vérifications en accordant plus d'importance à la détermination des questions potentielles, des critères, des méthodes et des sources d'éléments probants pendant la phase de conception de la vérification;
- revoir l'éventail des méthodes de vérification habituellement utilisées pour les vérifications de gestion;
- élargir la formation et l'orientation offertes au personnel de vérification de gestion;
- voir à ce que les recommandations soient précises et proactives;
- améliorer la présentation visuelle des rapports au moyen de graphiques et de tableaux visant à présenter des données numériques complexes;
- faire davantage pour démontrer que les vérifications de gestion donnent des résultats positifs;
- examiner le coût de chaque vérification grâce à une analyse comparative plus poussée des coûts.

Le Bureau a dressé un plan d'action pour mettre en œuvre ces suggestions d'amélioration. La plupart d'entre elles seront mises en œuvre en 2004-2005. Le rapport d'examen externe et notre plan d'action ont été déposés en mars 2004, à une réunion du Comité permanent des comptes publics, et à la Chambre des communes, en avril 2004.

Le General Accounting Office des États-Unis a demandé à notre bureau de diriger un examen semblable de ses pratiques par une équipe internationale de pairs. Le rapport devrait être remis en avril 2005.

Gestion de l'information et des connaissances. Nous continuons de travailler à des initiatives pour améliorer la gestion des connaissances au Bureau. Notre intranet est devenu l'outil privilégié pour faire connaître les méthodes, les ressources pour la recherche, les outils d'appui et les sites sur les entités dont

ont besoin nos équipes de vérification. Nous avons acquis un ensemble d'outils électroniques dans le cadre de notre projet de perfectionnement des pratiques de vérification et l'avons intégré aux travaux des vérificateurs comptables et à notre système de suivi des dossiers.

Au cours des trois prochaines années, le Bureau renforcera ses systèmes et pratiques de gestion de l'information. Nous établirons des processus de gestion de l'information essentielle et un plan stratégique pour mettre en œuvre la politique du gouvernement sur la gestion de l'information. De plus, nous implanterons des systèmes de gestion des contenus et des documents qui faciliteront la gestion de l'information. Ce plan d'action sera réalisé d'ici mars 2007. La gestion de l'information est un secteur qui évolue constamment. Nous suivrons de près nos progrès à cet égard et établirons des plans d'action pour apporter des améliorations.

Vérification interne. Nous effectuons des vérifications internes de notre gestion et de notre administration. Ces vérifications fournissent à la vérificatrice générale l'assurance que le Bureau est une organisation bien gérée. Un plan de vérification interne à long terme a été préparé et il a été approuvé par le comité de vérification. Le plan indique les secteurs des activités du Bureau qui seront vérifiés au cours de l'année.

Stratégie de développement durable. Depuis 1997, le Bureau prépare volontairement une stratégie de développement durable. Comme dans nos stratégies précédentes, notre stratégie de 2003-2006 met l'accent sur la prise en compte des répercussions sur l'environnement des activités du gouvernement fédéral au moment de la planification et de l'exécution de nos travaux de vérification et de la préparation de nos rapports. Cet objectif n'est pas nouveau, mais nous comptons déployer des efforts plus systématiques pour l'atteindre en fournissant à nos vérificateurs de meilleurs outils pour faire leur travail. Nous continuerons à promouvoir auprès du Parlement, des organisations fédérales et des Canadiens le rôle et le travail de la commissaire.

Nous établirons une base de données sur les engagements des ministères en matière de développement durable, qui sera affichée sur notre site Web. Cette base sera mise à jour tous les ans pour inclure notre évaluation des progrès que les ministères auront faits quant à la mise en œuvre de leur stratégie de développement durable. Nous évaluerons aussi la façon dont les stratégies répondent aux attentes de la commissaire à l'environnement et au développement durable.

Fonction de contrôleur. Nous continuons d'appuyer l'initiative de la fonction de contrôleur moderne du gouvernement et, dans ce contexte, nous avons effectué, en 2003-2004, une évaluation de la capacité de notre fonction de contrôleur. Les résultats de cette évaluation et le plan d'action connexe sont présentés sur notre site Web.

Cette évaluation nous a permis de déceler des secteurs où nous pouvons améliorer nos pratiques de gestion et de contrôle. L'évaluation de la capacité a confirmé que le Bureau

- cultive un environnement favorisant une gestion et un contrôle financiers efficaces;
- a développé, avec le temps, un solide modèle de gestion de la qualité;
- encourage l'amélioration continue et l'examen externe de ses pratiques et processus.

Le Bureau a établi un plan d'action triennal en vue de mettre en œuvre les améliorations possibles, déterminées dans le cadre de l'évaluation. En 2003, le Secrétariat du Conseil du Trésor a adopté le Cadre de responsabilisation de gestion. Le Cadre vise à réunir les principaux éléments de la fonction de contrôleur moderne, de la modernisation des ressources humaines, de l'amélioration des services et du

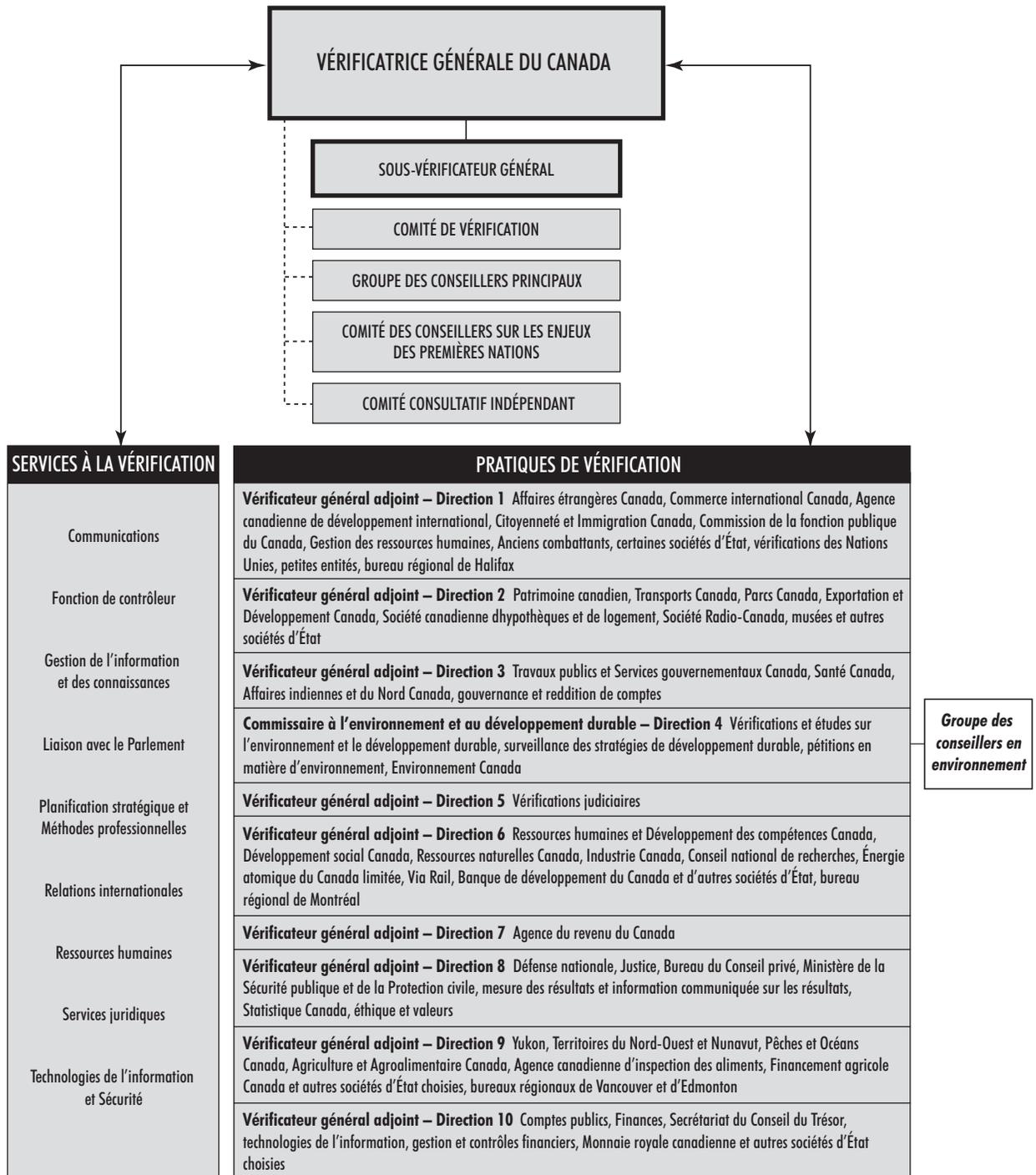
Gouvernement en direct. Nous tiendrons compte du Cadre lorsque nous adapterons nos systèmes et pratiques de gestion.

Gestion du risque. Dans le cadre de notre projet de modernisation de notre fonction de contrôleur, nous intégrons un mode de gestion efficace du risque au processus de planification du Bureau. De nombreux éléments d'une gestion efficace du risque sont déjà en place; cependant, ces éléments doivent être gérés de manière systématique et intégrale.

Le Bureau améliore ses pratiques de gestion intégrée du risque en harmonisant ses systèmes et pratiques existants de détermination, d'évaluation et de communication des risques. Nous sommes en train de revoir le profil de risque du Bureau, d'établir un cadre, d'approuver une politique et d'évaluer les risques cernés. D'ici mars 2005, nous aurons établi des niveaux de tolérance au risque et mis en oeuvre les plans de communication, de formation et de rapport à ce sujet.

Section V — Organigramme

ORGANIGRAMME DU BUREAU DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DU CANADA



Gouvernance

Le Bureau s'est doté d'un conseil de direction qui assume la responsabilité de l'orientation professionnelle et administrative. Ce conseil établit les politiques et supervise tous les aspects de la gestion et des activités du Bureau. Il est composé de la vérificatrice générale, Sheila Fraser, du sous-vérificateur général, John Wiersema, et de la commissaire à l'environnement et au développement durable, Johanne Gélinas. Il comprend aussi les vérificateurs généraux adjoints : Ronald Campbell, Nancy Cheng, Richard Flageole, Andrew Lennox, Hugh McRoberts, Shahid Minto, Richard Smith, Jean Ste-Marie, Ronald Thompson et Douglas Timmins.

La vérificatrice générale reçoit des avis de divers comités externes.

- Le Comité de vérification surveille les aspects clés des contrôles de la qualité et des contrôles internes du Bureau. Il est composé de vérificateurs principaux du Bureau et est présidé par un cadre supérieur retraité du secteur privé.
- Le Groupe des conseillers principaux est composé de représentants des entreprises, des milieux comptables et universitaires et d'autres parties. Le Groupe est chargé de fournir des avis stratégiques sur les travaux du Bureau.
- Le Comité des conseillers sur les enjeux des Premières nations comprend des dirigeants autochtones et non autochtones. Il aide la vérificatrice générale à cibler les questions d'importance pour les Autochtones du Canada et leurs communautés.
- Le Comité consultatif indépendant, qui est composé de comptables chevronnés et d'experts en finances, donne des avis à la vérificatrice générale sur ses vérifications comptables des états financiers sommaires du gouvernement du Canada, des sociétés d'État, des administrations territoriales et d'autres organisations. Il aide également la vérificatrice générale à surveiller les faits nouveaux dans les domaines de la comptabilité et de la vérification et à examiner leur incidence sur les travaux du Bureau.

La commissaire à l'environnement et au développement durable reçoit aussi des avis d'un comité externe :

- Le Groupe des conseillers en environnement, qui est composé de représentants de groupes environnementaux, de l'industrie et des universités, ainsi que d'anciens fonctionnaires, conseille la commissaire en ce qui concerne ses travaux et les faits nouveaux dans le domaine de l'environnement et du développement durable.

Nous établissons aussi des comités consultatifs de vérification pour toutes les vérifications de gestion présentées au Parlement. Les membres proviennent tant du Bureau que de l'extérieur et sont choisis selon leurs compétences, leurs connaissances et leur expérience. Ces comités conseillent l'équipe de vérification sur les objectifs de la vérification, la stratégie générale et les questions importantes qui doivent être signalées.

Reddition de comptes

Un vérificateur externe nommé par le Secrétariat du Conseil du Trésor vérifie chaque année les états financiers du Bureau du vérificateur général. Nos états financiers sont préparés selon la méthode de la comptabilité d'exercice et selon les principes comptables généralement reconnus. Ces états financiers sont présentés dans notre rapport sur le rendement, lequel est soumis au Conseil du Trésor et déposé à la Chambre des communes. Notre stratégie de développement durable a été déposée au Parlement en février 2004.

En outre, les chapitres des rapports de la vérificatrice générale font l'objet d'études et de discussions de la part de plus de 15 comités parlementaires. À l'instar des ministères, la vérificatrice générale soumet annuellement ses prévisions des dépenses au Parlement. Le Comité des comptes publics convoque la vérificatrice générale afin de fournir des précisions sur les prévisions des dépenses et de discuter du rapport sur les plans et les priorités, du rapport sur le rendement et des pratiques de gestion du Bureau.

Le sous-vérificateur général, la commissaire à l'environnement et au développement durable et les vérificateurs généraux adjoints rendent des comptes à la vérificatrice générale et c'est cette dernière qui évalue chaque année leur rendement. Les vérificateurs généraux adjoints sont responsables de différents ministères, sociétés d'État et sociétés territoriales, et des domaines d'expertise. Ils épaulent la vérificatrice générale dans la conduite des vérifications et des études indépendantes qui fournissent information, assurance et avis objectifs au Parlement, au gouvernement et aux Canadiens.

Dépenses prévues

Le coût net du Programme du Bureau en 2004-2005 sera de 79,6 millions de dollars, avec un effectif de 580 équivalents temps plein. Par la suite, les dépenses prévues baisseront de 12,2 millions de dollars en 2005-2006 et de 12,9 millions de dollars en 2006-2007. Le Conseil du Trésor n'a pas approuvé les hausses du financement permanent demandées pour ces exercices. Lorsque le nouveau processus de financement sera en place, nous prévoyons qu'il sera utilisé pour obtenir l'approbation de ces hausses.

Tableau 1 Dépenses prévues (en millions de dollars)	Prévisions des dépenses au 31 mars 2004	Dépenses prévues 2004-2005	Dépenses prévues 2005-2006	Dépenses prévues 2006-2007
Vérification législative			Exclut la hausse du financement permanente demandée	
Budget principal des dépenses	66,5	72,8	60,8	60,1
<i>Ajustements (Dépenses prévues ne figurant pas dans le Budget principal des dépenses)</i>				
Hausse du financement pour répondre aux besoins opérationnels de base	3,6			
Report du budget de fonctionnement	3,0			
Réaménagement des locaux	0,5			
Augmentation des travaux de vérification	0,2			
Augmentations économiques	1,4			
<i>Total des ajustements</i>	8,7	–	–	–
Dépenses nettes prévues	75,2	72,8	60,8	60,1
Plus : Coût des services reçus sans frais	8,4	7,6	7,1	7,1
Moins : Crédit inutilisé prévu	(2,6)	–	–	–
Coût total du Programme	81,0	80,4	67,9	67,2
Moins : Recettes non disponibles	(1,0)	(0,8)	(0,5)	(0,5)
Coût net du Programme	80,0	79,6	67,4	66,7
Équivalents temps plein	560	580	580	580

Section VI — Annexes

Annexe 1 — Sommaire des paiements de transfert (en millions de dollars)

	Prévisions des dépenses au 31 mars 2004	Dépenses prévues 2004-2005	Dépenses prévues 2005-2006	Dépenses prévues 2006-2007
Autres paiements de transfert :				
Contribution à la CCAF-FCVI Inc.	0,4	0,4	0,4	0,4
Total des paiements de transfert	0,4	0,4	0,4	0,4

Annexe 2 — Source des recettes disponibles¹ et des recettes non disponibles (en millions de dollars)

	Prévisions des recettes au 31 mars 2004	Recettes prévues 2004-2005	Recettes prévues 2005-2006	Recettes prévues 2006-2007
Charges (recouvrement des coûts) des vérifications ⁽²⁾	1,0	0,8	0,5	0,5
Total des recettes non disponibles	1,0	0,8	0,5	0,5

¹ Pas de source de recettes disponibles.

² Le Bureau recouvre les coûts des vérifications de l'Organisation de l'aviation civile internationale et de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture. Ces fonds ne sont pas utilisés par le Bureau mais sont crédités au Trésor en tant que recettes non disponibles.

Annexe 3 — Coût net du Programme pour 2004-2005 (en millions de dollars)

	Vérification législative
Dépenses nettes prévues	72,8
Moins : Recettes non disponibles ¹	(0,8)
Plus : Services reçus sans frais ²	7,6
Coût net du Programme	79,6

¹ Le Bureau recouvre les coûts des vérifications de l'Organisation de l'aviation civile internationale et de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture. Ces fonds ne sont pas utilisés par le Bureau mais sont crédités au Trésor en tant que recettes non disponibles.

² Outre les dépenses budgétaires pour 2004-2005, d'autres coûts sont associés au fonctionnement du Bureau. Ces coûts, même s'ils ne sont pas payés directement par le Bureau, représentent des services fournis sans frais par d'autres ministères. Il s'agit des coûts suivants :

- Locaux (Travaux publics et Services gouvernementaux Canada) 4,2
 - Contributions aux régimes d'assurance des employés (Conseil du Trésor) 3,4
- 7,6

Renvois à des sites Web

Vous trouverez sur les sites Web suivants d'autres renseignements qui pourraient vous intéresser, mais qui ne sont pas essentiels à la communication de l'information sur notre rendement.

Bureau du vérificateur général du Canada	
Bureau du vérificateur général	www.oag-bvg.gc.ca
Sheila Fraser, vérificatrice générale du Canada	www.oag-bvg.gc.ca/domino/autres.nsf/html/00agbio_f.html
Commissaire à l'environnement et au développement durable	www.oag-bvg.gc.ca/domino/cesd_cedd.nsf/html/menu8_f.html
Rapports du BVG	www.oag-bvg.gc.ca/domino/autres.nsf/html/99repm_f.html
Publications du BVG	www.oag-bvg.gc.ca/domino/autres.nsf/html/99menu5f.html
Rapports de vérification interne	www.oag-bvg.gc.ca/domino/autres.nsf/html/02int_f.html
<i>Loi sur la gestion des finances</i>	lois.justice.gc.ca/fr/f-11/index.html
<i>Loi sur le vérificateur général</i>	lois.justice.gc.ca/fr/A-17/index.html
Code de valeurs, d'éthique et de conduite professionnelle	www.oag-bvg.gc.ca
Rapport de l'examen par une équipe internationale de pairs et plan d'action 2003-2006	www.oag-bvg.gc.ca/domino/autres.nsf/html/200402pairs.html
Stratégie de développement durable 2003-2006	www.oag-bvg.gc.ca/domino/autres.nsf/html/200402sdsf.html
Évaluation de la capacité de contrôleur et plan d'action	www.oag-bvg.gc.ca/domino/autres.nsf/html/200403ccap_f.html
Gouvernement du Canada	
Parlement	www.parl.gc.ca/
Comité permanent des comptes publics	www.parl.gc.ca/InfoCom/CommitteeMain.asp?Language=F&CommitteeID=8800&Joint=0
Comité permanent de l'environnement et du développement durable	www.parl.gc.ca/InfoCom/CommitteeMain.asp?Language=F&CommitteeID=8787&Joint=0
Comité permanent des finances nationales	www.parl.gc.ca/common/Committee_SenHome.asp?Language=F&Parl=37&Ses=3&comm_id=13
Secrétariat du Conseil du Trésor	www.tbs-sct.gc.ca
<i>Des résultats pour les Canadiens et les Canadiennes : Un cadre de gestion pour le gouvernement du Canada</i>	www.tbs-sct.gc.ca/res_can/rc_f.html
Stratégie d'information financière	www.tbs-sct.gc.ca/fin/sigs/FIS-SIF/FIS-SIF_f.asp
Organismes professionnels	
Organisation internationale des institutions supérieures de contrôle des finances publiques (INTOSAI)	www.intosai.org

Organismes professionnels	
INTOSAI – Groupe de travail sur la vérification environnementale	www.environmental-auditing.org
Conseil canadien des vérificateurs législatifs	www.ccvl.ca
Institut Canadien des Comptables Agréés	www.cica.ca/index.cfm/ci_id/17150/la_id/2.htm
CCAF-FCVI Inc.	www.ccaf-fcvi.com
Institut de la gestion financière du Canada	www.fmi.ca
<i>Comptes publics du Canada</i> , Volume I (Observations de la vérificatrice générale sur les états financiers sommaires du gouvernement du Canada)	www.tpsgc.gc.ca/recgen/text/pub-acc-f.html
International Federation of Accountants	www.ifac.org
Institute of Internal Auditors	www.theiia.org
Groupe de vérificateurs externes des comptes de l'Organisation des Nations Unies	www.unsystem.org/auditors/fr/fr-external-default-07auditing.htm
Société canadienne d'évaluation	www.evaluationcanada.ca